Syndicat National

Force Ouvrière des Finances Publiques
Section d'Ille-et-Vilaine

Avenue Janvier – B.P. 72102
35021 RENNES CEDEX 9
Tél : 02 99 29 23 26 / 06 71 33 52 00

fo.drfip35@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/

DÉCLARATION LIMINAIRE FO
COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 7 JUIN 2018

Monsieur le Président,
Dans sa résolution générale de congrès d'avril dernier, FO soulignait son rejet de la pratique de l'austérité budgétaire, de cette logique consistant à sacrifier la dépense publique faite au nom d'un engagement de réduction de l'endettement public au mépris des travailleurs nullement responsables.

Nous ajouterons que le service public est la richesse de ceux qui n'en ont pas et que le recul, voire l'abandon et la privatisation de services publics a un coût de plus en plus lourd.

FO invite le gouvernement à se pencher sur une source d'endettement public :110 milliards d'euros d'aides publiques versées chaque année aux entreprises, sans qu'on nous démontre leur efficacité pour l'emploi.

Les mesures présentées au CTL de ce jour constituent un CAP 2022 avant l'heure, un catalogue de mesures de casse de nos services publics pour financer ces cadeaux aux entreprises du CAC40 .

- ➔ Centralisation de missions via la création d'un PNAA ou l'Adaptation du réseau de la DRFiP35,
- ➔ Regroupement de missions par rapprochement CSP-SFACT
- ➔ Réorganisation-spécialisation-casse du réseau de postes comptables qui fait la fête aux maires ruraux pour préparer l'abandon de la mission SPL
- ➔ Présentation de coupes dans le budget de la DRFiP : les pistes d'économies dans la mission courrier sont telles qu'elles mènent à vous demander si ce sera bientôt aux agents de distribuer eux-mêmes durant leurs soirées ou week-ends, les courriers et documents préparés dans le cadre de leur mission ?

Nous reviendrons sur ces sujets.

Mais vos diagnostics DUERP, PAP et autres mettent en évidence les RPS que génère cette politique. Diagnostiquer, c'est bien ; apporter des remèdes,c'est mieux ! nous vous demandons de répondre dans cette réunion enfin à quelques alertes de postes et services sur la situation de leurs effectifs :

Alerte des collègues de la cellule recouvrement du SIP de Saint-Malo. FO vous a transmis ces questions début avril, aucune réponse ne nous est parvenue.

Alerte des agents de la cellule timbre électronique: comment répondrez-vous à l'accroissement de leur charge de travail ? Leur pétition que nous vous remettons demande un renforcement de leur effectif ?

Alerte des agents de la trésorerie Ille-et-Vilaine amendes : n'ayant pas eu de réponse à la question posée au CHS du 16 mai quant au suivi de leur fiche de signalement et en particulier le remplacement de départ par mutation au 1er septembre dans ce service, nous reposons la question à l'occasion de ce CTL.

Nous demandons que les documents soient annexés au PV de ce CTL.

Pour FO-DGFiP, il est vital d'accentuer dans les prochains mois la mobilisation pour la défense de nos missions, la sauvegarde du réseau de notre administration, la reconquête de nos droits liés au statut.